
Le Vautour - Le roi Charles IV fait pendre le baron de l'Ile-en-Jourdain.

Numéro d'inventaire : 1979.29984.10

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Olivier-Pinot (Epinal)

Imprimeur : Olivier-Pinot, Épinal

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1880 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

Description : Papier fin beige avec gravure n&b coloriée.

Mesures : hauteur : 200 mm ; largeur : 310 mm

Notes : Planche de 2 couvertures de cahier imprimées tête-bêche. Indice 10= Recto : gravure en couleurs représentant un vautour dépeçant une proie dans un cadre d'arabesques + Texte explicatif de 8 lignes. Verso : gravure et texte explicatif sur "Le roi Charles IV fait pendre le baron de l'Ile-en-Jourdain (1325)". Olivier-Pinot édit. : de 1875 à 1888.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

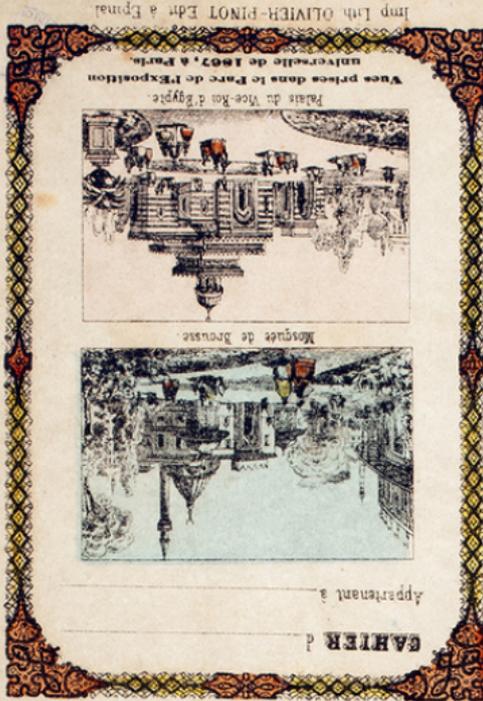
Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

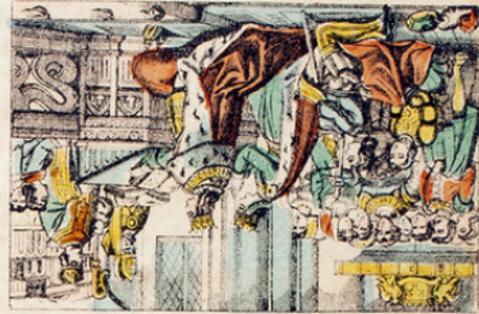
Mention d'illustration

ill.

ill. en coul.



Louis XII était d'une famille noble, rousse et sportive qui jouait pour ses qualités et même pour ses défauts. Son père avait été un brillant chevalier, son père de France, sans quelques infirmités, se distinguait par un grand tour de force. Il avait été capitaine de la garde de son père, Louis XI, et un des héros de la bataille de Marston, son oncle Étienne, le plus brave des capitaines de Charles VII, et un des héros de la bataille de Tewkesbury. France, fille cadette de Louis XI, petite, noire et bossue. Aussi vertueuse que faible. Elle était mariée à un prince de Navarre, le duc d'Orléans, qui avait été tué à la bataille de Tewkesbury. Elle avait épousé le duc d'Orléans, qui avait été tué à la bataille de Tewkesbury. Elle avait épousé le duc d'Orléans, qui avait été tué à la bataille de Tewkesbury.



Mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne

N° 5.



Le roi Charles IV fait pendre le baron de Flie-en-Jourdain.

Le roi Philippe-le-Bel eut trois fils qui régnèrent l'un après l'autre : Louis X, le Hutin ou le Querelleux, de 1314 à 1316; Philippe V, le Long, jusqu'en 1328; Charles IV, le Bel, jusqu'en 1328. Louis X ne porta que dix-huit ans la couronne, et on ne compte que trois faits dans son règne : le meurtre de Marguerite de Bourgogne, que son mari fit étrangler ; une expédition contre les Flamands qui échoua ; enfin une vive réaction féodale qui rappela les conseillers de Philippe-le-Bel et essaya de détruire son ouvrage. Les règnes de Philippe V et de Charles IV comptent peu d'événements militaires, mais beaucoup de mesures pour régulariser l'administration du pays. Philippe V convoqua trois fois les états généraux, dont la périodicité semblait ainsi devoir bientôt s'établir, et il excita les gens d'Église du parlement pour n'y laisser que des membres soumis à sa pleine autorité ; il y rentraient plus tard sous le nom de conseillers clercs. Sous ce règne se place une cruelle persécution des Nipoux et des Juifs. Charles IV publia divers règlements relatifs au commerce ; il augmenta les droits à l'exportation, chassa les négociants lombards que Louis X avait rappelés et qu'il renvoya en leur pays ; aussi gouvra qu'il se pouvait ; mais il donna un grand exemple de juste sévérité. Le baron de Flie-en-Jourdain, convaincu de plusieurs crimes, fut pendu, malgré les supplications de toute la noblesse et l'intervention du pape, son oncle. Une sorte de fatalité était attachée à cette maison. Les princes, grands et beaux, qui tous semblaient devoir fournir une longue carrière, succombèrent dans la fleur de l'âge : Philippe-le-Bel à quarante-neuf ans, Louis X à vingt-sept ans, Philippe-le-Long à vingt-huit ans, Charles-le-Bel à trente-quatre. Le peuple voyait dans ces morts prématurées un signe de la vengeance du ciel sur cette famille qui avait soulevé Boniface VIII, peut-être empoisonné Benoît XI, et brulé les Templiers.

